

Sous-préfet de l'arrondissement

à La Flèche ce 13 10^{bre} 1820



Le C^{te} de la Bouillerie

Le Souffigné préfet de la Sarthe, en
signifiant la signature ci-dessus, de M. de
la Bouillerie, sous-préfet de l'arrond. de la
Flèche, certifie en outre, qu'il est à sa
connaissance, qu'il n'y a point eu de mutations
dans les propriétés de Monsieur le Baron
de La Bouillerie, député de la Sarthe et
qui se sont faites depuis ce jour, d'autant
qu'il en acquiesce tous les jours, d'autant
en fait de quoi, le Souffigné a délivré
le présent certificat, à Paris, ce
dix huit Décembre 1820.



L. de Bouillerie

Extrait du rôle unique des Contributions Directes
de la Commune de Barouges, Canton de La Flèche,
Département de la Sarthe, pour l'année 1819.

M^r le Baron de la Bouillerie, demeurant
à Paris, est imposé au principal et Continus additionnels
de toute nature, savoir:

foncière; pour un revenu de 7,152 fr.	3,976. 31.
portes et fenêtres; portes et fenêtres des rez-de-chaussée, 9. 8. -	60. 52.
<u>Total</u>	<u>4,036. 83.</u>

Donc il convient de retrancher:

1.° La Contrib ^{on} locale qui est de 0.3. $\frac{16}{100}$ par franc... 127. 56	} 144. 38.
2.° La Contrib ^{on} des portes et fenêtres qui se paye part sur les maisons d'habitation du Contrib ^{able} ... 16. 82	

Total

3,892. 45.

Certifié véritable par le Précepteur Soumigné
à Barouges le 12 Décembre 1820.

Je et vérifié par nous Maire de la Commune de
Barouges, Soumigné.

à Barouges le 12 Décembre 1820.

Le Maire de Barouges
Deslandes

Je pour legalisation par nous

N. de la Bouillorie.

D. l'acte de naissance aux pièces
de 1816.

Mr. John Smith

P. O. Office of the Post Office

1816.